Territoires en mouvement :
Réussir la mobilité durable et inclusive ensemble

9 JUILLET 2026, DIJON



Comment faire de la mobilité durable et inclusive une réalité dans les territoires ? C'est autour de cette question qu'**Alterre Bourgogne-Franche-Comté et Mob'In BFC** ont réuni, le **9 juillet 2026**, les acteurs régionaux de la mobilité pour une journée d'échanges, de partage d'expériences et de réflexion collective.

Élus, collectivités, associations, acteurs de la mobilité et de l'accompagnement, partenaires institutionnels et porteurs de projets ont croisé leurs regards pour mieux comprendre **les enjeux auxquels les territoires sont aujourd'hui confrontés**, mais aussi **les solutions qui se construisent au plus près des habitants.**

La journée a permis d'explorer différentes dimensions de la mobilité durable et inclusive : **ses liens avec la transition énergétique, la santé, l'aménagement du territoire et l'emploi**, mais aussi les conditions nécessaires pour accompagner les changements de pratiques et permettre à chacun de se déplacer, quels que soient son lieu de vie ou sa situation.

Une place particulière a été accordée au **programme TIMS**, qui arrive au terme de trois années d'expérimentations en Bourgogne-Franche-Comté. Les enseignements de ces expériences ont nourri les échanges et permis de mettre en lumière **des initiatives, des coopérations et des solutions concrètes développées dans les territoires.**

Au total, **120 participants** ont pris part à cette journée, rythmée par **des regards d'experts, des témoignages de territoires, des échanges avec les participants et quatre ateliers consacrés à la mobilité et à la santé, à la mobilité et à l'aménagement, à la mobilité et à l'emploi, ainsi qu'à l'accompagnement des élus et services techniques.**

Cette publication revient sur **les principales idées et enseignements de la journée**, en donnant à voir la diversité des approches et des initiatives qui contribuent, en Bourgogne-Franche-Comté, à faire évoluer les mobilités. Elle ouvre aussi une réflexion sur les conditions à réunir pour **poursuivre cette dynamique et construire, ensemble, des mobilités plus durables et plus inclusives.**

Rémi Proust et Claire Mallard ont ouvert la journée et posé les enjeux politiques et les réponses apportées par l'Etat et le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Ouverture de Rémi Proust, Secrétaire Général de la COP – Planification écologique

L'État et la Région investissent massivement dans les infrastructures de mobilité. Dans le nouveau CPER, les mobilités décarbonées et douces représentent désormais un volume d'investissement supérieur aux infrastructures routières. Les Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) constituent un levier majeur pour améliorer les liaisons entre centres urbains et périphéries. L'État déploie également plusieurs dispositifs visant à rendre la mobilité décarbonée accessible aux ménages modestes (leasing social, électrification des usages, aides aux gros rouleurs).
Toutes les actions de la COP régionale sont analysées à travers le prisme de l'équité sociale. Un nouveau chantier consacré à la « transition juste » est lancé pour prévenir les inégalités créées par la transition écologique.



« Il ne faut absolument pas que la transition écologique crée de nouvelles inégalités. » Rémi Proust

Ouverture de Claire Mallard, Présidente de groupe "Écologistes & Solidaires", Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté



La mobilité est un enjeu d'égalité territoriale et sociale : chacun doit pouvoir se déplacer en Bourgogne-Franche-Comté, quel que soit son revenu ou son lieu de résidence.
La voiture individuelle, longtemps symbole de liberté, devient pour beaucoup un fardeau économique et écologique. La région est particulièrement concernée par la précarité pour la mobilité en raison de sa faible densité de population et de son caractère majoritairement rural. La transition vers des mobilités plus durables doit être adaptée à la diversité des territoires : urbains, périurbains et ruraux. Il ne faut pas opposer villes et campagnes : les besoins sont différents mais légitimes partout. La réussite de la transition écologique passe par une « transition juste » qui ne laisse aucun territoire ni aucun public de côté.

« La transition juste ne consiste pas à choisir entre les territoires, mais à apporter des réponses adaptées à chacun d'eux. » Claire Mallard

Aurélien Bigo, chercheur spécialiste de la transition énergétique des transports, a apporté le cadre de lecture de la journée, en explicitant pourquoi ces enjeux sont aujourd'hui incontournables et pourquoi la transition doit combiner innovation technologique, sobriété et équité territoriale.



Les enjeux de transition des mobilités, Aurélien Bigo

La mobilité actuelle repose sur un modèle devenu problématique

La voiture individuelle s'est imposée dans l'organisation des territoires et des déplacements après plusieurs décennies d'aménagement du territoire qui l'ont privilégiée. Étalement urbain, éloignement des lieux de travail et dispersion des services ont progressivement renforcé la dépendance à l'automobile, en particulier dans les territoires peu denses, où les alternatives sont souvent limitées.

Cette dépendance génère des impacts environnementaux, mais aussi des vulnérabilités économiques et sociales. Aurélien Bigo rappelle ainsi que la transition des mobilités constitue un enjeu prioritaire : le secteur des transports reste aujourd'hui le premier émetteur de gaz à effet de serre en France.

Les conséquences de ce modèle sont multiples :

- économiques, avec le poids croissant des dépenses liées au carburant, à l'entretien et à l'assurance des véhicules ;
- sociales, lorsque l'absence d'alternative à la voiture limite l'accès à l'emploi, aux services ou à la vie sociale ;
- territoriales, lorsque la dispersion de l'habitat, des emplois et des services allonge les distances à parcourir et renforce la dépendance à la voiture.

L'électrification ne suffira pas

Aurélien Bigo rappelle que la voiture électrique constitue un levier majeur de décarbonation de la voiture individuelle. En revanche, il souligne que l'électrification ne résout pas à elle seule tous les problèmes.

Parce qu'elle ne répond pas entièrement :

- aux émissions et consommations de ressources liées à la fabrication des véhicules ;
- à l'occupation de l'espace public ;
- à la congestion ;
- aux coûts supportés par les ménages ;
- aux difficultés d'accès à la mobilité dans certains territoires.

Autrement dit, changer uniquement le moteur ne suffit pas ; il faut aussi faire évoluer les usages et l'organisation des mobilités.

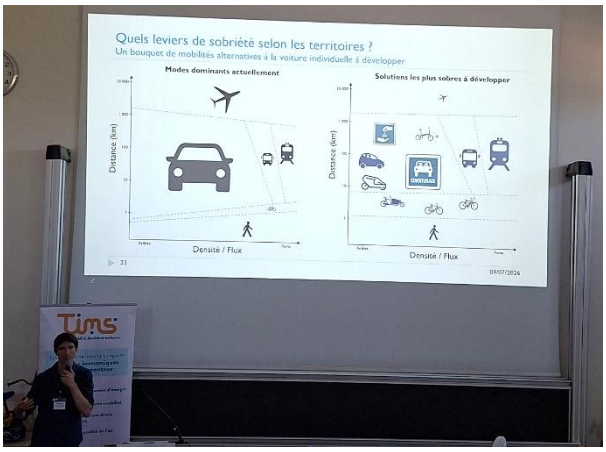
« La technologie seule ne suffira pas ; les leviers de sobriété sont également indispensables. » Aurélien Bigo

Il n'existe pas de solution unique

Cela ne sert à rien de faire des oppositions comme voiture contre train ; électrique contre thermique ; rural contre urbain.

Selon Aurélien Bigo, la transition repose sur un **panier de solutions complémentaires** :

- transports collectifs performants ;
- vélo et marche lorsque les distances le permettent ;
- covoiturage et autopartage ;
- véhicules intermédiaires ;
- électrification des véhicules ;
- meilleure organisation des territoires.



Cette approche permet d'adapter les réponses aux réalités locales plutôt que de rechercher une solution universelle.

Penser mobilité… mais aussi aménagement du territoire

Les déplacements ne peuvent pas être dissociés de l'aménagement du territoire. Plus les logements, les commerces, les services publics et les emplois sont éloignés les uns des autres, plus la dépendance automobile augmente. À l'inverse, développer la proximité permet de réduire les besoins de déplacement tout en améliorant la qualité de vie.

Cette approche rejoint les travaux prospectifs du CGEDD et de France Stratégie sur les transports et les mobilités à l'horizon 2040-2060, qui identifient la sobriété des mobilités comme l'un des leviers de la transition. Celle-ci consiste notamment à agir sur le nombre et la longueur des déplacements, mais aussi sur les besoins de mobilité générés par l'organisation des territoires et des modes de vie.

Sobriété et inclusion vont souvent de pair

Les leviers de sobriété (proximité, marche, vélo, covoiturage, véhicules plus légers) sont aussi ceux qui réduisent les coûts de mobilité pour les usagers.

Pour lui, la sobriété consiste à :

- éviter les déplacements contraints lorsque c'est possible ;
- rapprocher les lieux de vie, d'emploi et de services ;
- développer la marche et le vélo ;
- favoriser le partage des véhicules ;
- utiliser des véhicules plus légers et plus adaptés aux usages.

Ces solutions présentent un double intérêt :

- elles réduisent les émissions ;
- elles diminuent aussi le coût de la mobilité pour les ménages.

Croiser les expertises pour construire une mobilité à la fois inclusive et durable



Depuis 2024, Alterre et Mob'In BFC pilotent le programme Tims en faveur d'une mobilité durable et inclusive en Bourgogne-Franche-Comté.

Pour Jean-Marc Réty, président d'Alterre, et Hugues Menant, vice-président de Mob'In BFC, le programme TIMS a d'abord permis de rapprocher deux cultures et deux réseaux complémentaires. D'un côté, l'expertise d'Alterre sur les transitions énergétique et écologique ; de l'autre, celle de Mob'In BFC sur l'accompagnement des publics et les solutions de mobilité inclusive.

Pour Mob'In BFC, ce croisement a permis d'élargir la réflexion : **la mobilité ne consiste plus seulement à permettre à chacun de se déplacer, mais à permettre à chacun de se déplacer de manière accessible et durable**.

Pour Alterre, cette approche s'inscrit pleinement dans la notion de **transition juste**. Car la transformation des mobilités ne pourra réussir que si elle embarque l'ensemble de la population, y compris les personnes les plus éloignées des solutions de mobilité.

Avec 7 projets accompagnés en Bourgogne-Franche-Comté sur 69 lauréats au niveau national, TIMS a suscité une dynamique importante dans la région. Le programme a également permis de renforcer les coopérations entre acteurs et de faire émerger de nouvelles solutions adaptées aux réalités des territoires.

Pour les deux structures, l'enjeu est désormais de **capitaliser sur cette dynamique et de lui donner une suite**, afin que les expérimentations engagées puissent se consolider et continuer à produire des effets concrets dans la vie quotidienne des habitants.

« Aujourd'hui l'accompagnement, ce n'est plus comment bouger mais comment bouger de façon vertueuse » Hugues Menant.

« On ne peut pas faire évoluer les choses dans l'injustice et il faut pouvoir embarquer tout le monde » Jean-Marc Réty.

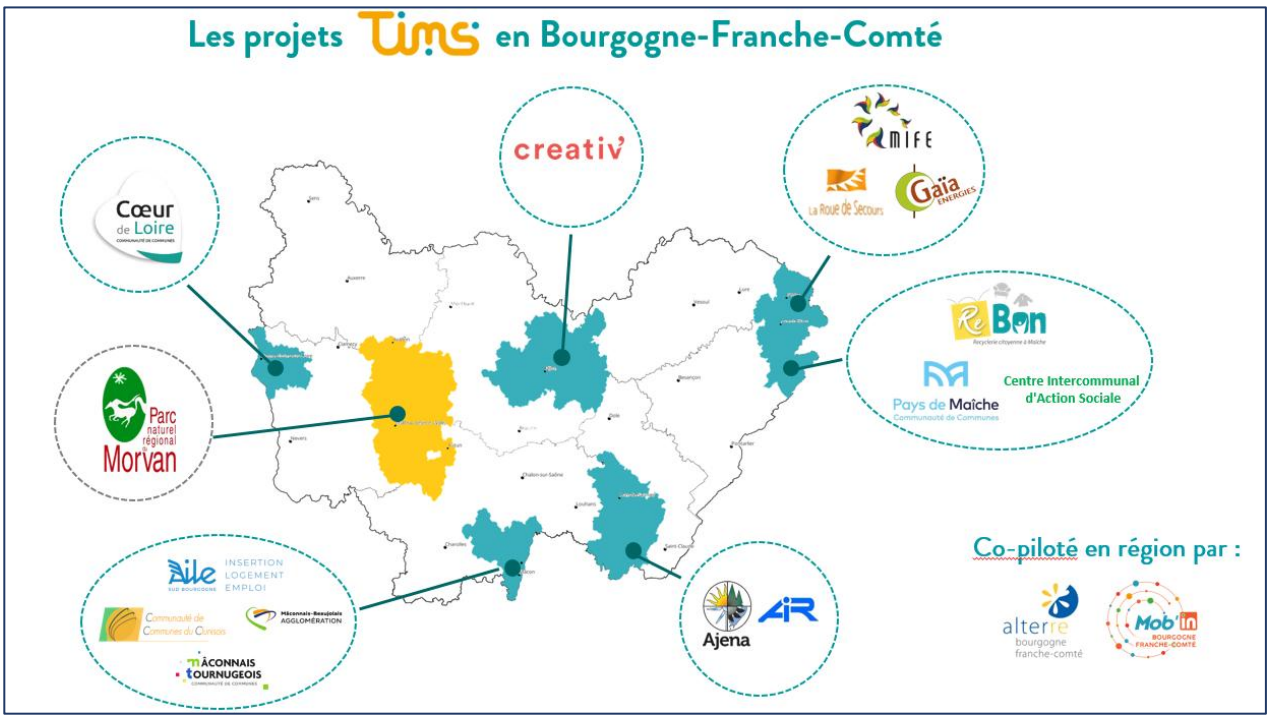
Le programme TIMS en Bourgogne-Franche-Comté : des résultats concrets et une dynamique à poursuivre



Après trois années de mise en œuvre, le programme TIMS a permis de faire émerger en Bourgogne-Franche-Comté une diversité de solutions pour rendre la mobilité à la fois plus accessible et plus durable. Les résultats ont été présentés par Agnès Messaadi-Paris, coordinatrice de Mob'In BFC et Pascale Repellin, chargée de projets à Alterre.

Des solutions construites à partir des besoins des territoires

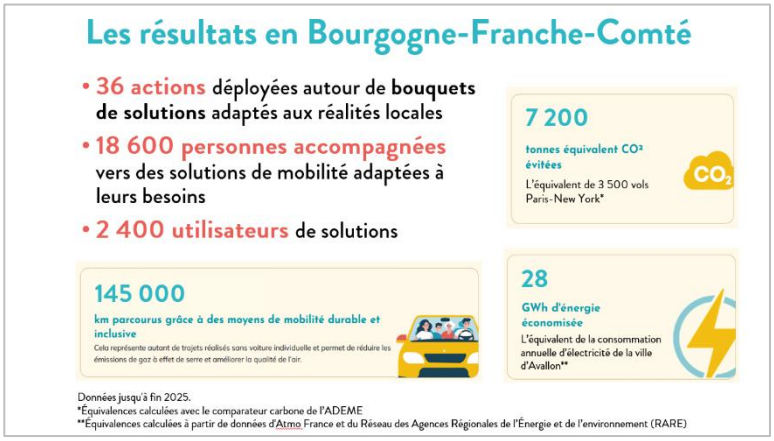
En Bourgogne-Franche-Comté, **36 actions ont été déployées dans le cadre des 7 projets lauréats du programme TIMS.** Elles ont été portées par **17 partenaires** avec l'implication de **plus de 100 structures et collectivités.**



Les solutions mises en œuvre sont très diverses : transport d'utilité sociale, covoiturage, autopartage, transport à la demande, mise à disposition de vélos ou de vélos à assistance électrique, vélo-école, navettes inter-entreprises, mais aussi l'accompagnement individuel et collectif des publics et la création d'outils d'animation.

Cette diversité n'est pas le fruit du hasard. Les projets ont été construits à partir des **besoins, des ressources et des contraintes propres à chaque territoire**, ainsi que des acteurs déjà présents localement.

La diffusion d'un film a permis d'illustrer cela au travers de trois expériences menées dans les territoires.
→ **Voir le film :**



18 600 personnes accompagnées

L'un des principaux résultats de TIMS concerne directement les habitants. **18 600 personnes ont été accompagnées en Bourgogne-Franche-Comté jusqu'à fin 2025**, tandis que 2 400 personnes ont utilisé les solutions développées dans le cadre des projets, pour un total de 145 000 kilomètres parcourus.

L'accompagnement constitue un levier essentiel : il ne suffit pas qu'une solution existe pour qu'elle soit connue et utilisée. L'évaluation montre ainsi que **90 % des bénéficiaires considèrent l'accompagnement utile** et que **65 % déclarent se déplacer plus facilement après leur accompagnement**. Six mois plus tard, ils sont plus de la moitié à toujours **utiliser une solution alternative à la voiture individuelle.**

Ces résultats montrent que l'accompagnement peut contribuer à faire évoluer durablement les pratiques de mobilité. Ils témoignent également **des liens étroits entre mobilité et accès aux droits** : les personnes accompagnées retrouvent l'accès aux démarches administratives, à l'emploi, aux soins et déclarent avoir une meilleure qualité de vie s'améliore avec moins d'isolement et plus d'autonomie.

On constate également qu'il y a **un changement de regard sur la mobilité durable**. Là où les personnes pouvaient penser que celle-ci était réservée à des catégories plutôt privilégiées, une personne accompagnée sur 6 juge finalement que la mobilité durable est économique et utile. C'est un point important pour la cohésion sociale.

Une mobilité plus inclusive… et plus écologique

TIMS poursuit un double objectif : **réduire les difficultés de mobilité et contribuer à la transition écologique**. Les solutions développées en Bourgogne-Franche-Comté ont ainsi permis d'éviter, selon les résultats de l'évaluation présentés fin 2025, environ **7 200 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre** et **28 GWh de consommation énergétique**, par rapport à un scénario de référence en voiture individuelle.

Ces résultats environnementaux doivent encore être consolidés, mais ils illustrent le potentiel de solutions qui permettent de répondre simultanément à des enjeux sociaux et climatiques.

La coopération, un résultat à part entière

Au-delà des chiffres, l'un des principaux enseignements de TIMS est sans doute la dynamique collective créée dans les territoires. Le programme a permis de rapprocher des acteurs qui ne travaillent pas toujours ensemble : collectivités, associations, acteurs de l'emploi et de l'insertion, du social, de la santé, de l'environnement, établissements scolaires, acteurs économiques et habitants.

Cette coopération constitue un véritable levier pour construire des réponses adaptées. Elle permet de mieux identifier les besoins, de croiser les compétences et de faire connaître les solutions existantes.

Quatre enseignements se dégagent de ces expériences :

- des solutions adaptées aux réalités locales,
- l'importance de l'accompagnement humain,
- la coopération comme moteur des projets
- la mobilité durable et inclusive comme levier de développement et d'attractivité des territoires.

Et maintenant ?

L'enjeu est désormais de ne pas laisser retomber cette dynamique. La suite du programme devra permettre de **pérenniser les solutions et les coopérations, partager les méthodes et les outils développés et essaimer les expériences vers d'autres territoires.**

Car TIMS n'a pas seulement permis de créer de nouveaux services de mobilité. Il a aussi montré qu'en partant des besoins des habitants et en faisant travailler ensemble les acteurs locaux, il est possible de construire des réponses qui conjuguent **inclusion sociale, transition écologique et développement des territoires.**

« Ce sont des bouquets de solutions tous différents, plutôt qu'un modèle unique reproduit d'un territoire à l'autre » Pascale Repellin

« TIMS n'a pas seulement permis de développer des solutions de mobilité. Il a aussi créé des coopérations durables, fait émerger de nouvelles méthodes de travail et démontré que ces approches produisent des résultats concrets. » Agnès Messaadi-Paris

Retours d'expériences

Communauté de communes Cœur de Loire (58) : Rendre les solutions de mobilité visibles et accessibles



Pour Carole Tabbagh-Gruau, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, la mobilité ne se limite pas à une question de transport mais constitue un levier essentiel d'accès aux droits, à l'emploi, à la santé ou encore à la formation.

Le territoire regroupe 30 communes et près de 25 000 habitants. Si certaines communes bénéficient d'une bonne desserte grâce à l'axe ligérien, à la présence du train et à la proximité de grands axes routiers, d'autres secteurs plus ruraux restent confrontés à des difficultés d'accès aux services et aux solutions de mobilité.

Partant de ce constat, la collectivité a engagé une démarche visant à mieux faire connaître les solutions existantes et à accompagner les habitants dans leurs déplacements. Le programme TIMS a notamment permis la création d'un **guichet unique de la mobilité**, destiné à orienter les habitants vers les offres déjà disponibles mais souvent méconnues.

Les résultats sont significatifs : plus de **2 500 usagers** ont été touchés par les différentes actions déployées.

Le projet s'est également appuyé sur :

- la création de la marque territoriale « Filgo » pour identifier l'ensemble des services de mobilité ;
- l'organisation des Rencontres de la mobilité ;
- des animations autour du vélo ;
- des actions de communication renforcées, qui ont notamment permis d'augmenter la fréquentation du transport urbain local.

L'élue a également insisté sur l'importance du travail partenarial mené avec les communes, les secrétaires de mairie, le Département, la Mission Locale, France Travail, la CAF, les centres sociaux, les associations comme la Croix-Rouge, les Restos du Cœur… Une concertation citoyenne a également été menée, notamment via une enquête auprès de 800 habitant·es. Cette gouvernance partenariale a permis d'identifier les besoins réels des habitants et d'enrichir progressivement la politique mobilité du territoire.

« On est vraiment partis des besoins du terrain, ce qui a permis d'avoir des solutions adaptées aux personnes. »
Carole Tabbagh-Gruau

Pays de Maîche : une mobilité solidaire pour lutter contre l'isolement

Le témoignage de Céline Renaud, directrice de l'association Re Bon et de Boris Loichot, vice-président à la mobilité de la Communauté de communes du Pays de Maîche, a illustré la manière dont la mobilité peut répondre à des besoins très concrets du quotidien.

Le projet repose notamment sur un **service de transport d'utilité sociale**, associant solidarité citoyenne et insertion professionnelle. Selon les besoins des usagers et la nature des déplacements, les trajets sont assurés soit par des bénévoles engagés dans le dispositif, soit par des chauffeurs salariés en parcours d'insertion. Ce dispositif permet aux habitants les plus fragiles d'accéder aux services essentiels, notamment aux soins spécialisés absents du territoire.

Les témoignages recueillis montrent un impact direct sur la vie quotidienne des bénéficiaires. Plusieurs usagers ont ainsi indiqué avoir pu reprendre un suivi médical auprès de spécialistes qu'ils avaient cessé de consulter faute de solution de transport.

L'expérience montre également que ces services ne bénéficient pas uniquement aux publics directement concernés. Ils sont largement perçus par les habitants comme un facteur de solidarité et de cohésion territoriale.

« C'est l'addition de petites solutions sur un territoire qui propose des réponses aux besoins.. » Céline Renaud

Les gens comprennent bien qu'un jour cela pourrait leur arriver et que disposer de ce type de service sur le territoire est une plus-value. » Boris Loichot

Enseignements et perspectives :

Trois enseignements à retenir :

1. Partir des besoins réels des habitants
2. Construire des partenariats locaux solides
3. Pérenniser les dispositifs

Pour la CC Cœur de Loire, les prochaines étapes concernent notamment le développement de nouvelles solutions de mobilité partagée, du covoiturage et des mobilités actives.

Du côté du Pays de Maîche, les réflexions portent sur le déploiement de lignes de covoiturage, mais surtout sur la consolidation des services existants.

Les intervenants ont souligné que l'enjeu n'est plus aujourd'hui de démontrer l'utilité des solutions mises en place, mais de trouver les financements permettant de les inscrire dans la durée. Après avoir permis l'expérimentation et l'innovation, les dispositifs de soutien devront accompagner la pérennisation des services qui ont démontré leur utilité sociale et territoriale.



TIMS : cinq ans pour faire émerger une nouvelle culture de la mobilité durable et inclusive

Conçu en 2021-2022 par un consortium réunissant le CLER, Mob'In France, AURA-EE et le RARE, le programme TIMS avait une ambition : soutenir des projets locaux capables de faire travailler ensemble collectivités, associations, entreprises et citoyens autour des enjeux de mobilité durable et inclusive.

Pour Pascal Grand, directeur de Mob'In France, les résultats montrent que le pari a été largement engagé. **69 territoires ont été accompagnés au niveau national**, avec 35 millions d'euros mobilisés grâce aux certificats d'économies d'énergie (CEE), dont **30 millions directement consacrés aux projets locaux.**

Partir des territoires plutôt que plaquer des solutions

L'un des principes fondateurs de TIMS était de partir des réalités vécues et des initiatives locales, plutôt que d'imposer un modèle depuis le niveau national. Pour Pascal Grand, cette approche explique en partie la diversité des solutions qui ont émergé dans les territoires. Le rôle du programme national a été d'apporter des moyens, de l'accompagnement et une mise en réseau, tout en laissant aux acteurs locaux la capacité de construire des réponses adaptées à leurs besoins.

Cette logique rejoint l'un des enseignements majeurs du programme en Bourgogne-Franche-Comté : **il n'existe pas une solution unique de mobilité durable et inclusive, mais des bouquets de solutions à construire en fonction des territoires et des publics.**

Professionnaliser les acteurs de la mobilité

Autre apport majeur de TIMS : le programme a contribué à faire émerger et à structurer de nouveaux métiers.

Deux fonctions ont particulièrement été développées : les **conseillers en mobilité durable et inclusive**, qui accompagnent les personnes individuellement ou collectivement dans l'évolution de leurs pratiques de mobilité, et les **chargés de développement territorial**, qui animent les partenariats et construisent les écosystèmes locaux.

Une centaine de professionnels ont été formés à chacun de ces métiers à l'échelle nationale. En Bourgogne-Franche-Comté, **9 conseillers et 8 chargés de développement** ont ainsi bénéficié de ces formations.

Cette professionnalisation est un enjeu essentiel : faire évoluer les pratiques de mobilité ne consiste pas seulement à proposer de nouvelles solutions. Il faut aussi être capable **d'informer, d'accompagner et de mettre en relation les acteurs.**

Ces deux métiers pourraient d'ailleurs prochainement être reconnus au **registre national des certifications professionnelles**, ce qui constituerait une avancée importante pour la structuration de la filière.

Décloisonner pour créer de véritables écosystèmes locaux

Pour Pascal Grand, la coopération est un autre ingrédient essentiel de la réussite de TIMS. Le programme a permis de faire travailler ensemble des acteurs qui ont encore peu l'habitude de croiser leurs pratiques : collectivités, associations, acteurs du social, de l'emploi, de l'environnement ou encore entreprises.

Cette coopération nécessite également une forme d'**acculturation commune** : comprendre ce que recouvrent concrètement les notions de mobilité durable et inclusive, partager les mêmes constats et apprendre à construire

des réponses ensemble. Le programme a ainsi contribué à faire émerger, au-delà des projets eux-mêmes, de nouvelles habitudes de travail et des réseaux d'acteurs dans les territoires.

Mesurer les effets pour préparer la suite

Dernier ingrédient mis en avant par Pascal Grand : **l'évaluation**. Pour que la mobilité durable et inclusive trouve durablement sa place dans les politiques publiques, il faut être en mesure de démontrer les effets des actions engagées.

C'est tout l'enjeu des travaux d'évaluation menés dans le cadre de TIMS : mesurer les changements de pratiques, les effets sur les publics accompagnés, mais aussi les impacts environnementaux et territoriaux.

Cette capacité à produire des résultats constitue aujourd'hui un argument essentiel pour défendre la poursuite du programme.

« La coopération, ce n'est pas un mot creux. On n'a pas l'habitude de travailler ensemble. » Pascal Grand

Vers un « TIMS 2 » ?

La suite n'est toutefois pas encore acquise. Le consortium travaille depuis plusieurs mois sur un **« TIMS 2 »**, pour lequel un budget de **70 millions d'euros** est défendu afin de poursuivre le développement des projets et la professionnalisation dans les territoires. Des arbitrages de l'État sont attendus à l'automne.

Le projet envisagé intégrerait également un nouvel enjeu : **l'accompagnement des publics en situation de précarité de mobilité face à l'électrification des usages**. L'objectif serait d'éviter que les nouvelles solutions liées aux véhicules électriques ne bénéficient qu'aux personnes déjà les plus autonomes.

« Sans accompagnement, ce seront seulement les plus autonomes, les plus habiles qui bénéficieront de ces solutions. » Pascal Grand

Une filière qui commence à s'ancrer

Malgré les incertitudes sur les financements futurs, Pascal Grand voit plusieurs raisons d'être optimiste. La principale est que la mobilité durable et inclusive **a désormais trouvé sa place dans les politiques publiques locales**.

Les Régions commencent également à s'emparer du sujet, notamment dans leur rôle d'autorités organisatrices de la mobilité. Le TIMS Tour, organisé dans dix régions françaises avec des journées comme celle organisée à Dijon, témoigne de cette dynamique.

Au-delà même de la poursuite éventuelle du programme, Pascal Grand indique qu'une véritable **filière française de la mobilité durable, inclusive et solidaire** a été créée. Elle est en train de se structurer avec plusieurs partenaires et ministères mobilisés autour de ces enjeux. En savoir plus : https://ffmisd.org/

« La mobilité durable et inclusive s'est invitée dans les politiques publiques locales. Elle s'est même plus qu'invitée : on le voit dans les témoignages, elle s'y est parfois ancrée. » Pascal Grand

De l'expérimentation à l'ancrage territorial

Au terme de son intervention, le message de Pascal Grand est donc finalement assez positif : toutes les actions ne pourront peut-être pas être pérennisées faute de moyens, mais **la dynamique créée par TIMS ne disparaîtra pas avec la fin du programme**.

Les projets ont fait émerger des solutions, des compétences, des métiers, des coopérations et surtout une nouvelle manière d'aborder les politiques de mobilité : en croisant les enjeux sociaux et environnementaux et en partant des réalités des territoires.

C'est probablement ce qui constitue le principal enseignement de TIMS : **au-delà des solutions de mobilité créées, le programme a contribué à installer une nouvelle culture de la mobilité durable et inclusive dans les territoires.**

Quatre ateliers pour passer des enjeux à l'action

L'après-midi, les participants ont approfondi les enjeux de la mobilité durable et inclusive à travers quatre ateliers consacrés à la santé, à l'aménagement, à l'emploi et à l'action des collectivités. Des retours d'expériences et des échanges qui ont permis de faire émerger des leviers d'action communs : partir des besoins des habitants, expérimenter, coopérer et adapter les solutions aux réalités locales.

Mobilité et emploi : lever les freins et construire des solutions adaptées

Atelier animé par Gaël Virlouvet, Tehop
Rapporteur : Vanessa Baudrand, responsable du Pôle Mobilité, Aile Sud Bourgogne

L'accès à l'emploi ne dépend pas seulement de la disponibilité d'un poste ou d'une formation : **pouvoir se rendre sur son lieu de travail constitue souvent un préalable indispensable.** Les deux expériences présentées lors de l'atelier montrent deux façons complémentaires d'agir : mieux accompagner les personnes dans leurs parcours de mobilité et développer des solutions concrètes de déplacement vers l'emploi.

Communautés de communes Cœur de Loire (58) : De l'information à l'accompagnement personnalisé des publics

Sur le territoire de la communauté de communes Cœur de Loire, le programme TIMS a permis de mettre en place un **guichet unique de la mobilité**. Son objectif : offrir aux habitants et aux personnes qui travaillent ou se déplacent sur le territoire un premier niveau d'information et surtout **un accompagnement personnalisé pour trouver une solution adaptée à leur situation**.

Le dispositif s'appuie sur un numéro de téléphone unique, un site recensant les solutions existantes et des permanences organisées dans différents lieux de proximité : centres sociaux, Maisons France Services, associations intermédiaires, École de la deuxième chance ou encore France Travail. Trois conseillers mobilité, représentant 0,8 ETP, assurent cet accompagnement.

Depuis 2024, environ **2 500 personnes ont ainsi été accompagnées**, notamment à travers des diagnostics individuels réalisés avec France Travail pour identifier et lever les freins périphériques à l'accès à l'emploi ou à la formation. Des ateliers collectifs permettent également de travailler des compétences très concrètes : lire un plan, réserver un billet de train ou utiliser les différents services de mobilité.

L'expérience a aussi fait émerger une fonction qui n'avait pas été pleinement anticipée : **le guichet constitue un véritable observatoire des situations de précarité et des besoins de mobilité**. Les échanges avec les usagers permettent d'identifier des besoins non couverts et des « zones blanches », mais aussi parfois d'autres difficultés sociales, vers lesquelles les personnes peuvent être orientées grâce au réseau de partenaires.

Cette approche permet ainsi de passer d'une logique d'information sur les transports à une logique plus globale d'**accompagnement des parcours**, en partant de la situation réelle des personnes.

Pays de Maîche (25) : une navette pour se rendre au travail

La Communauté de communes du Pays de Maîche expérimente **Tac'Owdoo**, **une navette inter-entreprises gratuite** destinée à relier les zones d'activités de Maîche, Charquemont et Damprichard. Elle permet à des salariés ou demandeurs d'emploi de rejoindre les entreprises du territoire.



Pour faire connaître cette solution, la communauté de communes a multiplié les canaux : rencontres avec les entreprises, presse, réseaux sociaux et diffusion de flyers. Le travail de terrain a été important, avec une présence directe dans les entreprises pour aller à la rencontre des salariés et mieux comprendre leurs contraintes.

L'expérimentation a également permis d'ajuster progressivement le service : **les horaires et l'organisation de la navette ont déjà évolué à plusieurs reprises**, en fonction des retours des usagers et des entreprises. **La gratuité constitue un levier important**, mais les retours montrent aussi toute la difficulté de faire correspondre une offre collective aux horaires de travail, très variables selon les entreprises.

Les premiers résultats sont néanmoins encourageants : **15 à 17 personnes ont utilisé la navette dès le premier mois**, **avec des retours positifs** sur le gain économique, la souplesse du dispositif et le lien social qu'il permet de créer.

L'enjeu est désormais de **pérenniser la navette** et de trouver un modèle économique adapté. Plusieurs pistes sont étudiées, notamment la possibilité d'une organisation en régie avec l'achat d'un véhicule et la création d'un emploi. L'expérimentation TIMS a permis de tester le dispositif en conditions réelles et d'en ajuster progressivement le fonctionnement.

Ces deux expériences montrent qu'il n'existe pas de réponse unique aux difficultés de mobilité liées à l'emploi. Accompagnement individuel, information, solutions de transport et mise en réseau des acteurs sont complémentaires.

Plusieurs conditions de réussite ressortent des échanges : un portage politique fort, un diagnostic partagé des besoins, une coopération étroite entre collectivités et acteurs locaux, mais aussi la possibilité d'expérimenter, d'ajuster les solutions et d'en mesurer les effets.

Mobilité et santé : faire de la mobilité un levier de santé et d'autonomie

Atelier animé par Suzie Besset, chargée de mission mobilité, Région BFC

L'atelier a montré que les enjeux de mobilité et de santé sont étroitement liés : **accéder aux soins, maintenir le lien social, préserver l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap et favoriser les mobilités actives** supposent de pouvoir se déplacer facilement.



Lancement d'un transport d'utilité sociale dans le Jura

Les associations AIR et Ajena ont lancé un Transport d'Utilité Sociale (TUS) en octobre 2025 sur la CC Bresse Haute Seille dans le Jura. Celui-ci est notamment né de l'expérience du transport à la demande (TAD) solidaire mis en place auparavant par AIR qui permettait déjà à des personnes en difficulté de mobilité de se rendre à des rendez-vous médicaux ou administratifs. Mais son accès reposait sur une orientation par un travailleur social. Or, certaines personnes, notamment les plus de 65 ans, peuvent rencontrer des difficultés importantes pour se déplacer sans pour autant être accompagnées par les services sociaux.

Le TUS est venu répondre à cette limite en élargissant l'accès à une solution de mobilité solidaire. Il permet notamment aux personnes âgées de se déplacer pour leurs rendez-vous médicaux, grâce à un fonctionnement associant conducteurs bénévoles et salariés d'AIR. Au-delà du trajet, le conducteur peut aider la personne à monter dans le véhicule, l'accompagner jusqu'à la salle d'attente ou l'aider dans certaines démarches.

Le TUS a été déployé depuis mars 2026 sur la CC des Portes du Jura. Le projet d'AIR et d'AJENA vise à terme les quatre intercommunalités du Pays lédonien. La coopération avec les collectivités apparaît comme un facteur important pour faire connaître et développer le service.

Bougez Zen : un parcours pour accompagner les seniors vers une mobilité plus autonome.



CREATIV', la plateforme de mobilité sur le bassin dijonnais, a conçu Bougez Zen un parcours d'accompagnement qui s'adresse aux seniors retraités autonomes et vise à prévenir la perte d'autonomie en travaillant sur la mobilité, la confiance et la sécurité dans les déplacements. Le programme a été développé avec le soutien de Malakoff Humanis et de TIMS.

L'originalité de Bougez Zen tient à son approche **ludique et progressive**. Il ne s'agit pas simplement d'informer les participants sur les solutions de transport existantes, mais de les mettre en situation pour les aider à **reprendre confiance dans leurs déplacements**, actualiser leurs connaissances en matière de conduite et de sécurité routière et découvrir des alternatives à la voiture individuelle. Le parcours comprend notamment des mises en situation et des initiations à différents modes de déplacement. Il s'agit de **travailler sur les freins psychologiques et pratiques qui peuvent conduire les seniors à réduire progressivement leurs déplacements.**

L'accompagnement des seniors et des personnes en situation de handicap repose sur trois dimensions :

- connaître les **infrastructures et les solutions accessibles** ;
- développer les **compétences nécessaires pour se déplacer** ;
- permettre à la personne de **s'approprier les solutions existantes.**

Les outils ludiques et les mises en situation permettent de passer de la simple information à **l'apprentissage par l'expérience.** Le parcours Bougez Zen, qui comprend 7 séances, a notamment été déployé en **milieu rural**, sur les communautés de communes de la **Plaine Dijonnaise, du Mirebellois et Fontenois et de Norge et Tille.**

Mobilité et aménagement : penser les déplacements à partir des usages

Atelier animé par Céline Noël, Chargée d'appui Mobilités, DREAL BFC
Rapporteur : Florent Vincent, Responsable bureau SCOT, DDT 21

Les retours d'expériences ont montré que, dans les territoires ruraux, la mobilité ne peut être appréhendée uniquement sous l'angle de l'offre de transport. **L'aménagement du territoire, la proximité des services, les lieux de vie et la coopération entre acteurs constituent également des leviers essentiels pour faciliter les déplacements et réduire certaines situations de dépendance à la voiture.**



Le PNR du Morvan travaille à la réappropriation des chemins ruraux

Dans le Morvan, le Parc naturel régional a mené, dans le cadre de son expérimentation TEMI au sein du programme TIMS, un diagnostic partenarial des enjeux de mobilité. Celui-ci a notamment fait apparaître un potentiel de développement des mobilités actives, y compris pour des déplacements de proximité entre hameaux et centres-bourgs. Les habitants ont identifié le manque d'aménagements cyclables et le sentiment d'insécurité comme des freins importants, tandis que la part élevée des déplacements domicile-travail réalisés à l'intérieur même des communes confirme l'intérêt d'agir aussi sur les mobilités de proximité. **L'enjeu a ensuite été de transformer ces constats en pistes d'action et en expérimentations**, en mobilisant les acteurs du territoire.

Le Parc souhaite notamment travailler sur **la réappropriation de chemins ruraux et de voies à faible trafic**, ainsi que sur le **développement de mobilités partagées**. Son rôle n'est pas de se substituer aux autorités organisatrices de la mobilité, mais plutôt **d'animer un réseau d'acteurs, de faciliter l'expérimentation, de mutualiser les enseignements et de contribuer à dépasser les frontières administratives.**

Une expérimentation conduite dans la Nièvre autour d'un lac illustre cette approche : élus, intercommunalité, Département et autres acteurs ont travaillé directement sur les usages de chaque route afin de réfléchir à leur fonction, aux vitesses, aux différents modes de déplacement et aux possibilités de partage de la voirie. Même si la phase de réalisation n'a pas encore été engagée, cette démarche a permis de tester une méthode de réflexion collective sur les circulations en milieu rural.

Tous en gare avec le PETR Nivernais Morvan



Le témoignage du Pays Nivernais-Morvan (58) a illustré une autre manière de mobiliser les élus et les acteurs locaux. Dans un territoire de 60 000 habitants répartis sur 196 communes, où quatre des cinq communautés de communes ont pris la compétence d'AOM sans avoir encore de stratégie précise, le choix a été fait de ne pas commencer par un nouveau diagnostic de mobilité. L'entrée s'est faite par un objet concret et fédérateur : **les gares rurales.**

La démarche, menée avec les communes, les intercommunalités, le Pays, les habitants et les partenaires concernés, s'est appuyée sur le design de services et l'immersion. L'objectif était de partir des usages et des besoins des habitants pour imaginer l'avenir des gares, puis de tester des solutions. Une dizaine d'expérimentations ont ainsi été engagées ou envisagées : autopartage, équipements vélo, cheminements vers les bourgs, confort des gares, mobilité touristique ou encore services de proximité.

« Partir des usagers, des habitants qui sont experts de leur territoire. » Laura Buck, PETR Nivernais Morvan

Certaines expérimentations débouchent aujourd'hui sur des projets plus pérennes, comme **une maison de la mobilité et de la jeunesse à Luzy** (58). Installée dans l'ancien Hôtel de la Gare, acquis par la commune, le projet vise à faire de ce lieu un véritable carrefour de la mobilité, avec notamment des solutions de transport en location, mais aussi un espace de rencontre et de convivialité pour les jeunes. Sa particularité est d'aller au-delà de la seule question des déplacements : la Maison doit également proposer des logements temporaires adaptés aux besoins des jeunes. Elle peut ainsi faciliter leur mobilité pour accéder à une formation, un stage ou un emploi, en levant simultanément deux freins : celui du déplacement et celui de l'hébergement.

Cette expérience met en évidence l'intérêt d'une démarche **progressive, collective et directement orientée vers l'action**. Elle permet également de mieux connaître et mobiliser les acteurs qui détiennent des compétences complémentaires – Région, SNCF, Département, intercommunalités, etc. – et de favoriser leur appropriation du projet.



L'épicerie participative de Boussières : Rapprocher les services des habitants

L'expérience de Boussières (25) a montré que l'aménagement du territoire peut aussi agir sur la mobilité en rapprochant les services des habitants. Dans cette commune de 1 200 habitants située à proximité de Besançon, la disparition progressive des commerces avait contribué à fragiliser la vie du centre-bourg et les occasions de rencontre. La municipalité a donc choisi de soutenir la création **d'une épicerie participative, accompagnée par l'association Bouge ton Coq**.

L'épicerie, ouverte en 2023, compte aujourd'hui environ **180 familles adhérentes**, dont plus d'une cinquantaine provenant des villages voisins. Au-delà de l'accès aux produits, elle est devenue un véritable **lieu de convivialité et de lien social**, favorisant les rencontres entre habitants, générations et villages. Elle contribue également à limiter certains déplacements, notamment pour les personnes ayant perdu en autonomie, en proposant une offre suffisamment large pour répondre à une partie des besoins du quotidien. L'approvisionnement privilégie par ailleurs les producteurs et fournisseurs locaux, renforçant l'ancrage territorial du projet.

« Dans notre village, on refait communauté autour de notre épicerie. », Florence Parizot, maire de Boussières

L'accompagnement proposé par l'association Bouge ton Coq constitue un autre enseignement important : plutôt que de demander aux communes de construire seules un nouveau projet, l'association leur fournit une **méthode éprouvée et un accompagnement « clé en main »**, tout en laissant aux habitants la responsabilité de faire vivre le lieu.



Mobilisation des habitants, création de l'association, choix des produits, approvisionnement, gestion, communication ou encore formation à l'outil de gestion sont ainsi accompagnés. **Le dispositif permet de réduire le temps et les compétences nécessaires au lancement du projet tout en l'adaptant aux spécificités de chaque territoire.**

Au-delà de la question « comment déplacer les habitants ?», les témoignages invitent ainsi à poser une question plus large : comment aménager et faire vivre les territoires pour que les habitants aient moins besoin de se déplacer loin, puissent se déplacer autrement lorsqu'ils le doivent, et trouvent localement davantage de services, de liens et de possibilités ?

Élus et services techniques : Comment impliquer les acteurs et sécuriser les projets de mobilité durable et inclusive ?

Atelier organisé en partenariat avec le Réseau des élus pour agir de l'ADEME
Animation : Thomas Wolff, médiateur territorial
Rapporteur : Pauline Rigoni, ingénieure territoriale, ADEME

Le parcours destiné aux élu·es et aux services techniques a abordé une autre dimension essentielle : **comment faire accepter et partager les projets de mobilité durable et inclusive ?**



Un premier enseignement concerne la concertation. Les résistances ou les inquiétudes face à un projet ne doivent pas être considérées comme des obstacles à contourner, mais comme **des réactions qu'il faut entendre**. Le format des réunions peut notamment favoriser davantage l'échange, par exemple en privilégiant de petits groupes de discussion plutôt qu'une succession de prises de parole.

« Les résistances sont légitimes. Il faut entendre que les gens sont inquiets sur un projet de réaménagement.» Thomas Wolff

Autre levier : **le choix des mots et des angles de présentation**. Certaines expressions, notamment celles associées à la transition écologique ou à la mobilité durable, peuvent être perçues comme trop connotées. Parler de sécurité des déplacements, d'autonomie, d'accès aux services ou d'amélioration du quotidien peut permettre de toucher un public plus large.

L'atelier a également rappelé que **les oppositions peuvent être anticipées** : identifier en amont les représentations et les points de crispation permet d'adapter la manière de présenter et de discuter un projet.

Il ne s'agit donc pas de modifier nécessairement le projet, mais parfois de **changer de point d'entrée pour donner à chacun des raisons de s'y reconnaître**.

L'atelier a ainsi rappelé que réussir une politique de mobilité ne relève pas seulement de la pertinence technique d'un projet : **la manière dont il est expliqué, discuté et construit avec les habitants est également déterminante.**

Des enseignements à retenir

- **Partir des besoins et des usages.** Les habitants sont les premiers experts de leur territoire et de leurs difficultés de déplacement.
- **Expérimenter avant de généraliser.** Les phases de test permettent d'ajuster les solutions, de convaincre et de mesurer leurs effets.
- **Coopérer.** Collectivités, associations, acteurs sociaux, professionnels de santé, acteurs de l'emploi et habitants ont chacun une partie de la réponse.
- **Combiner les solutions.** Il n'existe pas de réponse unique : c'est souvent la complémentarité de petites solutions qui permet de répondre aux besoins.
- **Accompagner les changements.** Une solution ne suffit pas si les personnes ne la connaissent pas, ne savent pas comment l'utiliser ou ne se sentent pas en capacité de le faire.
- **Associer les habitants aux projets.** La concertation et la prise en compte des inquiétudes sont des conditions de réussite, au même titre que l'ingénierie ou le financement.

Une dynamique collective à poursuivre

En clôture de la journée, les participants ont surtout souligné l'intérêt des retours d'expérience et des projets qui fonctionnent, qui donnent envie de passer à l'action. Si le besoin de financements et de pérennisation des services reste fortement exprimé, les échanges ont également mis en évidence une autre ressource essentielle : **la créativité, la motivation et la capacité des acteurs à coopérer**.

Pour Delphine Still, directrice d'Alterre et Hugues Menant, vice-président de Mob'In BFC, la poursuite et le renforcement des partenariats et de la coordination entre acteurs constituent ainsi des conditions majeures pour faire émerger et consolider les initiatives en faveur d'une mobilité durable et inclusive.

Cette journée s'est inscrite dans **une tournée nationale à travers la France**, organisée dans le cadre du programme Tims, du 3 juin au 30 septembre. Ce **Tims Tour 2026** a mis en lumière celles et ceux qui font vivre la mobilité durable et inclusive au plus près des réalités locales et favorise le partage d'expériences entre pairs.

Le Tims Tour 2026 a été organisé par les pilotes régionaux du programme avec Cler Solutions, le Réseau Mob'In, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) et le Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement (RARE) et a été financé par les Certificats d'Economie d'Energie.

> **Consultez le centre de ressources sur la mobilité durable et inclusive** : https://mobilite-durable-inclusive.fr/
> **En savoir plus sur le programme Tims en Bourgogne-Franche-Comté :** https://alterrebourgognefranchecomte.org/actions-en-cours/programme-tims